



Langues vivantes A et B

Baccalauréat professionnel, voie
professionnelle

Classes préparatoires au CAP, voie
professionnelle

Février 2019

Sommaire

Préambule	3
Objectifs de l'enseignement	4
■ Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité	4
■ Niveaux de compétence linguistique attendus et progressivité des apprentissages	5
■ Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières	6
Modalités de l'enseignement : principes généraux	7
■ Une pédagogie de la mise en situation active	7
■ Une pédagogie différenciée et collaborative	9
■ Le numérique : des ressources, des outils et des démarches indispensables	10
Compétences et savoirs ciblés	11
■ L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne	12
■ L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle	15
Tableaux synthétiques des descripteurs des activités langagières	19
■ Tableau synthétique des descripteurs de la réception	19
■ Tableau synthétique des descripteurs de la production	22
■ Tableau synthétique des descripteurs de l'interaction	24
■ Tableau synthétique des descripteurs de la médiation	26

Préambule

L'apprentissage et la pratique des langues vivantes sont une composante essentielle des parcours de formation des élèves¹ de la voie professionnelle. L'acquisition des moyens linguistiques permettant de communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers constitue le premier objectif des enseignements de langues vivantes dans les formations conduisant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au baccalauréat professionnel. Plus largement et plus profondément, ces enseignements jouent un rôle de premier plan dans l'acquisition des compétences transversales relevant des trois champs suivants :

- l'adaptabilité aux mobilités (géographiques et fonctionnelles) ;
- la découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté ;
- la formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie.

L'enseignement de langues vivantes dans la voie professionnelle s'inscrit dans la continuité des objectifs de la scolarité obligatoire tels que les fixe le socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans ses domaines 1. « Les langages pour penser et communiquer », 2. « Les méthodes et outils pour apprendre », 3. « La formation de la personne et du citoyen » et 5. « Les représentations du monde et l'activité humaine ».

Le présent programme est commun à l'ensemble des langues vivantes enseignées dans la voie professionnelle et aux deux parcours de formation, celui conduisant au CAP et celui conduisant au baccalauréat professionnel. Il concerne aussi les langues vivantes qui, bien que non enseignées dans le cadre scolaire, peuvent faire l'objet d'épreuves à l'examen du CAP et/ou à l'examen du baccalauréat professionnel. Cette approche globale et continue garantit la fluidité et la progressivité des parcours, quelles que soient les formations successives suivies par les élèves.

Les jalons et les repères de progression – voir *infra*, « Progressivité des apprentissages et niveaux de compétence attendus » – sont ceux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Les stratégies d'apprentissage et les pratiques d'entraînement prennent en compte le profil et les besoins de chaque élève, tout au long de sa formation : elles ont pour référence première les seuils exigés lors des épreuves de l'examen préparé (CAP ou baccalauréat professionnel).

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

Ces seuils d'exigibilité ne sont pas limitatifs : compte tenu de la diversité des parcours suivis et des projets envisagés par les élèves de la voie professionnelle, les professeurs adaptent les contenus et les objectifs de leur enseignement aux capacités, au potentiel et aux aspirations de leurs élèves. De ce fait, cet enseignement peut être amené à viser tout niveau du CECRL supérieur à celui attendu aux épreuves d'examen.

Objectifs de l'enseignement

■ Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité

La dimension interculturelle est fondamentale dans l'apprentissage d'une langue vivante. C'est cette dimension qui confère à cet apprentissage une fonction plus large que celle de l'acquisition des moyens linguistiques nécessaires à la communication immédiate permettant de faire face aux situations de la vie courante. Pour ce qui est de la culture du ou des pays dont on étudie la langue, il ne s'agit pas d'enseigner ou de faire apprendre tel ou tel fait de civilisation pour lui-même et de façon successive et isolée. L'acquisition des savoirs culturels relatifs au(x) pays de la langue pratiquée – symboles nationaux, institutions et systèmes politiques, fêtes et coutumes, grands événements et figures historiques, œuvres artistiques emblématiques, monuments patrimoniaux, lieux symboliques, médias, système éducatif, vie sociale et associative, etc. – s'inscrit dans une démarche active et contextualisée. Cette démarche est au cœur des projets pédagogiques, disciplinaires ou interdisciplinaires (voir *infra* : « Une pédagogie de la mise en situation active »). Il est souhaitable que les élèves effectuent les recherches et lectures requises pour une approche de ces faits de civilisation, le professeur se chargeant ensuite des mises en perspective nécessaires pour leur pleine appréciation et compréhension. Par un jeu de comparaisons, cette exploration culturelle procède aux mises en relation qui contribuent à la construction d'une citoyenneté éclairée, ouverte aux sociétés européennes et étrangères et tout aussi curieuse que tolérante à l'égard de ces dernières.

Ainsi, c'est par leur caractère interculturel autant que par leur composante linguistique que les enseignements de langues vivantes entrent en jeu non seulement dans la préparation et la réussite de mobilités à des fins d'apprentissage (mobilités dites « apprenantes »² et de durées plus ou moins longues) mais également dans l'éducation à la mobilité tout au long de la vie.

² « Ouverture européenne et internationale des établissements du second degré : mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde », circulaire n° 2016-091 du 15 juin 2016, parue au BOEN n° 14 du 16 juin 2016.

■ Niveaux de compétence linguistique attendus et progressivité des apprentissages

Conformément aux dispositions de l'article D. 312-16 du Code de l'éducation, les niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) constituent la base de structuration du présent programme. C'est en fonction de ces niveaux que s'organise la répartition de la progression des apprentissages et que sont fixées les attentes aux examens.

Pour les spécialités du **CAP** qui comportent une unité obligatoire et/ou facultative de langue vivante, le niveau attendu à l'examen est le **niveau A2** (« utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire »).

À la fin du cursus menant au **baccalauréat professionnel**, les niveaux attendus sont les suivants :

- le **niveau B1+** (« utilisateur indépendant de niveau seuil avancé ») pour la **langue vivante A**, dont l'étude a commencé à l'école élémentaire ;
- le **niveau B1** (« utilisateur indépendant de niveau seuil ») pour la **langue vivante B**, dont l'étude a commencé postérieurement à celle de la langue A.

Pour la langue vivante A, le niveau attendu dans le cadre des épreuves du baccalauréat professionnel (B1+) ne se confond pas et n'est pas incompatible avec le niveau visé à la fin des études secondaires pour la première langue vivante étudiée, à savoir le niveau B2 (« utilisateur indépendant de niveau avancé »). Cette distinction entre niveau exigible à l'examen et objectif visé vaut pour tous les élèves visant le baccalauréat professionnel, qu'ils envisagent une insertion professionnelle à court terme ou une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Elle vaut également pour les élèves du cycle du CAP dont les apprentissages pourront, chaque fois que possible ou nécessaire, viser un niveau supérieur au niveau A2, en fonction de la spécialité préparée et des poursuites d'études que cette spécialité permet d'envisager (baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique, brevet des métiers d'art, brevet professionnel, brevet technique des métiers, mention complémentaire).

Sous forme de tableaux synthétiques, un rappel des descripteurs des niveaux de compétence pour chaque grand type d'activités langagières, à l'oral et à l'écrit (activités de réception, d'expression, d'interaction et de médiation), figure à la fin de ce programme. La référence continue aux niveaux du CECRL, tout au long de la formation et jusqu'aux épreuves d'examen, suppose que les professeurs de langue vivante aient une connaissance fine et une parfaite maîtrise opératoire de ces descripteurs. C'est en effet la mise en regard des prestations des élèves avec les descripteurs qui permet de choisir, concevoir et mettre en œuvre les exercices et activités nécessaires à l'acquisition, à la consolidation ou à la complexification des moyens d'expression et de communication dans la langue vivante pratiquée.

Grâce à cette référence aux descripteurs du CECRL, le professeur :

- détermine le profil linguistique de chaque élève ;
- mesure son degré de maîtrise des savoir-faire et d’acquisition des compétences ;
- évalue ses progrès individuels et repère ses besoins.

Compte tenu de la diversité des parcours scolaires et personnels des élèves accueillis dans la voie professionnelle, l’utilisation d’un outil de suivi individuel (journal, carnet de bord, portfolio, etc.) est souhaitable. Cet outil permet à l’élève, avec l’aide et sous la supervision de ses professeurs successifs, de tenir tout au long de sa formation un registre de ses réalisations personnelles ainsi que de ses participations à des travaux ou projets collectifs.

■ Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières

Le CECRL définit et distingue cinq principales activités langagières : compréhension de l’oral, expression orale en continu, expression orale en interaction, compréhension de l’écrit, expression écrite. Ce découpage, s’il est nécessaire à des fins d’évaluation, ne signifie pas que, dans leur mise en œuvre dans l’enseignement, ces activités sont séparées les unes des autres. La pratique de toutes les activités langagières est indispensable à l’acquisition des outils de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe, prononciation) : la priorité doit certes être donnée aux activités de compréhension et d’expression orales mais les activités de compréhension et d’expression écrites ne doivent pas être négligées. De fait, quel que soit le contexte dans lequel la langue vivante est utilisée (situations de la vie personnelle ou situations de la vie professionnelle), de nombreux actes de communication font entrer en jeu la lecture et/ou l’écriture, à des degrés de complexité divers et sous des formes plus ou moins élaborées.

Parmi les compétences liées à l’écrit, figure en première place celle qui consiste à identifier les différents types d’écrit, leur nature, leur fonction et leur destination, ce qui exige que les élèves, tout au long de leur formation, soient exposés à une variété de textes et documents rédigés en langue étrangère. Dans les activités d’apprentissage et d’entraînement qui combinent l’oral et l’écrit, l’étude du rapport entre mots écrits et mots prononcés (à savoir le lien et les éventuelles distances entre phonie et graphie) constitue une étape indispensable vers une meilleure maîtrise de la langue.

De façon générale, le recours à l’écrit permet la mémorisation, le réemploi et la fixation des acquis, qu’il s’agisse du vocabulaire, des expressions et des tournures grammaticales ou des savoirs culturels. En outre, le passage par l’écrit s’avère souvent être une phase utile, voire indispensable dans de nombreuses situations de communication orale : lors de la préparation

d'une présentation orale ou d'un compte rendu oral, il est essentiel de savoir organiser ses notes et élaborer les documents nécessaires à une prise de parole structurée et efficace.

S'agissant de la compétence d'expression orale, perçue comme prioritaire tant par les élèves que par leurs futurs employeurs, l'entraînement à la prise de parole demande un travail spécifique et régulier en vue de l'amélioration de la prononciation. Ce n'est pas l'authenticité parfaite de la langue parlée par un locuteur natif qui est visée. Il s'agit avant tout de lever les éventuels blocages et inhibitions chez l'élève et d'assurer une expression compréhensible. Le travail de la prononciation s'accompagne d'un travail sur la posture et le maintien, sur la voix et le débit de parole, sur la prise en compte de l'interlocuteur ou de l'auditoire, sur le contact visuel, sur la gestuelle, etc. Il permet à l'élève – quel que soit son niveau de compétence linguistique – de gagner en confiance et en estime de soi : en apprenant à obtenir l'écoute de ses interlocuteurs et à retenir leur attention, il se donne progressivement les moyens de les convaincre.

Modalités de l'enseignement : principes généraux

Le présent programme fixe les orientations générales poursuivies par l'enseignement des langues vivantes dans la voie professionnelle. Au-delà des trois grands principes posés ci-après, c'est aux professeurs qu'il appartient, dans le plein exercice de leur expertise et de leur liberté pédagogiques, de concevoir et de mettre en œuvre les projets qui, en éveillant la curiosité des élèves, emportent leur adhésion, développent leur créativité et suscitent leur envie de s'exprimer en langue étrangère.

■ Une pédagogie de la mise en situation active

L'une des spécificités des enseignements dans la voie professionnelle tient à leur démarche empirique et inductive. Leur appui sur le réel et leur recours à des pratiques concrètes facilitent les apprentissages premiers pour ensuite permettre les généralisations et abstractions nécessaires au transfert et au réemploi, d'une situation à l'autre, des savoirs et savoir-faire. De ce point de vue, le présent programme préconise l'approche dite « actionnelle », approche désormais solidement ancrée dans les pratiques des professeurs de langue vivante. Selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de celles et ceux que l'on peut réaliser

dans la vie courante. L'ensemble de ces activités, coordonnées et intégrées dans des projets pédagogiques, place l'élève au centre des apprentissages, donne du sens à ce qu'il fait et lui permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité du rôle et des missions qui lui sont confiés, individuellement et/ou au sein du groupe ou d'une équipe.

Les activités effectuées dans la langue vivante pratiquée exigent une mise en situation cohérente et tout particulièrement réfléchi en ce qui concerne le choix des documents destinés à contextualiser la tâche à accomplir ou le projet à réaliser. Ayant pour fonction de créer un effet de réel et d'immersion, ces documents, qu'ils soient textuels, iconographiques, sonores ou audiovisuels, sont nécessairement authentiques, variés et richement représentatifs de la réalité quotidienne, sociale, économique, professionnelle, culturelle, etc. du ou des pays dont on étudie la langue.

C'est à travers leur exposition à ces documents et grâce à leur étude que les élèves découvrent et s'approprient les repères culturels dont ils ont besoin pour comprendre leurs interlocuteurs étrangers, dans des échanges sensibles à leurs codes et respectueux de leurs valeurs. Cet ancrage culturel s'impose dans l'un comme dans l'autre des deux contextes d'expression et de communication que l'enseignement de langue vivante doit viser et recréer :

- le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ;
- le contexte et les situations de la vie professionnelle.

Voir *infra* : « Compétences et savoirs ciblés ».

Les projets pédagogiques font appel à une mise en œuvre équilibrée, alternée, voire croisée, des activités de communication que réclament les deux contextes. Le choix des thématiques dans lesquelles ces projets s'inscrivent relève de l'initiative et de la responsabilité du professeur qui est en mesure de déterminer les priorités qui se dégagent des conditions et critères suivants :

- la nature et le statut de ses élèves ;
- la famille de métiers ou la spécialité professionnelle à laquelle les élèves se préparent et se destinent ;
- le temps, la durée, le rythme et les alternances de leur formation ;
- les savoirs et savoir-faire qu'ils ont déjà acquis ou partiellement acquis ;
- les actions de mobilité et les projets disciplinaires ou interdisciplinaires mis en œuvre par l'équipe pédagogique.

■ Une pédagogie différenciée et collaborative

L'élaboration des projets pédagogiques implique que le professeur identifie et anticipe les besoins linguistiques des élèves et qu'il choisisse les stratégies les mieux adaptées pour mobiliser chez eux ou leur faire acquérir les outils nécessaires à la réalisation des tâches visées : vocabulaire, tournures idiomatiques, structures grammaticales et syntaxiques. Il lui appartient de proposer des activités et des exercices d'entraînement, de manipulation, d'imitation, de reformulation, de mémorisation, de remédiation, etc. selon diverses modalités :

- travaux différenciés, voire individualisés, selon les élèves ou travaux destinés à l'ensemble d'un groupe ou sous-groupe ;
- travaux réalisés dans la classe et/ou hors de la classe, dans le cadre de l'horaire spécifiquement dévolu à l'enseignement des langues vivantes ou dans le cadre de l'horaire prévu pour la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé.

Le caractère dynamique et collaboratif de l'approche par projets permet aux élèves de coopérer et d'interagir dans la poursuite d'un objectif commun. Cette approche favorise la prise d'initiative, individuelle et collective ; elle fait appel au sens de l'organisation et de la négociation et développe l'autonomie et la responsabilisation. Elle contribue à une meilleure connaissance de soi, à l'écoute de l'autre et des autres, participant ainsi à la socialisation des élèves.

Au sein de ces pratiques de travail en équipe, les activités de médiation linguistique – présenter, exposer, expliquer, expliciter, rendre compte, résumer, reformuler, traduire, etc. – ont toute leur utilité et prennent tout leur sens (voir, à la fin du programme, le tableau synthétique des descripteurs de la médiation). Les compétences de coopération se développent d'autant mieux lorsque les projets comportent une part de recherche et de collecte d'informations (sur le mode de l'enquête, par exemple) ou de contraintes prises en compte dans la résolution de situations-problèmes.

Cette dimension collaborative se retrouve dans la conception et la réalisation des projets envisagés en interdisciplinarité ou faisant appel à des partenariats extérieurs. Les professeurs de langue vivante ont vocation à apporter leur concours, voire à prendre l'initiative dans la réalisation d'opérations ou actions transversales d'ouverture européenne ou internationale. Ils peuvent également, en fonction des sujets retenus et objets visés, apporter leur contribution à la réalisation du chef d'œuvre dont les candidats au CAP et au baccalauréat professionnel doivent effectuer la présentation dans le cadre de leur examen.

■ Le numérique : des ressources, des outils et des démarches indispensables

La formation linguistique et interculturelle des élèves de la voie professionnelle, quels que soient le niveau et le cadre de l'enseignement qu'ils reçoivent, exige qu'ils soient confrontés à des données, des faits, des matériaux, des documents, etc. qui éveillent leur curiosité et enrichissent leur perception et leur connaissance du monde. De ce fait, la mise en œuvre du présent programme requiert une exploitation régulière et raisonnée des ressources numériques, tout comme elle suppose l'utilisation fréquente et appropriée, dans et hors de la salle de classe, des outils et équipements numériques.

Ces ressources, outils et équipements permettent la différenciation et, si besoin, l'individualisation des activités ou parcours proposés aux élèves, tout comme ils facilitent les pratiques collaboratives et interactives au sein de la classe (murs collaboratifs virtuels, cartes heuristiques, blogs, logiciels, webradio, etc.). La réalisation de productions écrites et/ou orales en langue vivante invite à faire appel à internet, à la création de fichiers (traitement de texte, diaporamas, enregistrements sonores ou vidéo, etc.), à la vidéo projection, au tableau numérique interactif, au *BYOD/AVEC* (« Apportez Votre Équipement personnel de Communication »), etc.

Le numérique permet en outre de prolonger le temps d'exposition des élèves à la langue, au-delà du strict horaire d'enseignement, et de mettre en place des solutions de suivi des apprentissages particulièrement adaptées aux spécificités de la voie professionnelle et à la pluralité des élèves.

La place croissante que prennent les usages du numérique dans l'enseignement des langues vivantes s'accompagne d'une double recommandation en direction des professeurs :

- ne pas omettre de situer leur rôle et leur action dans le prolongement de l'éducation aux médias et à l'information (programme du cycle 4) et prendre toute leur part dans la lutte contre la manipulation de l'information ;
- être conscients de leur responsabilité de formateurs dans le domaine de la recherche en ligne, de l'auto-documentation et de l'auto-formation, dont les pratiques seront utiles aux élèves tout au long de leur formation personnelle et professionnelle.

Compétences et savoirs ciblés

Pour chacun des deux contextes d'expression et de communication (« situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique » ; « situations et actes de la vie professionnelle », cf. ci-après), les recensements qui suivent répertorient de manière non exhaustive ce que les élèves apprennent à faire, au fur et à mesure de leur formation, dans la langue vivante et grâce à elle. Il ne s'agit pas de prescriptions à caractère limitatif et exclusif mais d'un rappel des acquisitions et utilisations de la langue qui, au regard des descripteurs du CECRL, méritent d'être considérées comme prioritaires. Pour chacun des niveaux d'enseignement (CAP ou baccalauréat professionnel), le professeur prend appui sur ces priorités pour concevoir les projets pédagogiques relevant de l'un ou l'autre des deux contextes d'utilisation de la langue ou croisant les deux.

Les rubriques intitulées « Thèmes d'étude pour l'acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés » proposent, elles aussi de façon non limitative ni exclusive, des champs à explorer. Tout élève, quel que soit son niveau de compétence linguistique et de formation au sein des deux parcours de formation (CAP ou baccalauréat professionnel), peut être invité à entrer dans cette exploration : ce sont les approches et les termes employés et, surtout, le degré de complexité et de détail des documents supports sélectionnés par le professeur qui s'adaptent au niveau de l'élève et à celui de l'examen auquel il se prépare.

La première partie de la liste – niveau A1 → A2 – inventorie des tâches qui doivent impérativement être travaillées dans le cadre de la préparation au diplôme du CAP. Réalisables à ce niveau A1 → A2, ces tâches ont également et fréquemment besoin d'être réalisées à un niveau d'expression supérieur, dans des contextes ou situations plus complexes : en conséquence, elles concernent également les élèves qui se préparent au baccalauréat professionnel. De même, les tâches réalisables au niveau A2 → B1 peuvent, voire doivent également être réalisées au niveau B1 → B1+.

■ L'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne

L'élève apprend à communiquer au quotidien en langue étrangère. Il s'informe, se cultive et s'ouvre à d'autres cultures. Il développe ainsi sa sensibilité, son discernement, son esprit critique et sa compréhension des grands enjeux de société. L'enseignement de langue vivante qu'il reçoit contribue à sa capacité à s'engager en tant que citoyen écoresponsable et citoyen du monde.

À partir du niveau A1 du CECRL, jusqu'au niveau A2 (niveau attendu à l'issue du cycle conduisant au diplôme du CAP) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- identifier le sujet d'une conversation simple ;
- identifier les principaux types d'écrits ayant pour objet des thématiques familières ;
- entrer en communication et interagir avec un interlocuteur étranger (saluer, se présenter, engager et maintenir l'échange, exprimer le souhait d'une rencontre ultérieure, proposer une poursuite de l'échange à distance, prendre congé, etc.) ;
- comprendre des expressions familières et simples de la vie quotidienne (pour accepter, refuser, remercier, etc.) et les utiliser à bon escient ;
- comprendre des questions, des propos, des conversations traitant de sujets familiers ;
- comprendre une annonce, un message dans un lieu public ;
- comprendre les données chiffrées usuelles ;
- suivre des indications simples et en donner ;
- comprendre l'objet d'une visite ou d'un appel ;
- demander et comprendre des renseignements pratiques et factuels (emploi du temps, rendez-vous, horaires d'ouverture et de fermeture, disponibilités, horaires de transport, itinéraire, etc.) ;
- rechercher, comprendre et traiter des informations simples et factuelles via tout type de support numérique ou papier (internet, livre, dictionnaire, encyclopédie, programmes TV, journaux, magazines, etc.) ;
- comprendre, en tant que consommateur, les informations figurant sur les emballages des biens de consommation courante, les fiches produits sur un site d'achat en ligne, etc. ;
- demander ou donner, oralement ou par écrit, des descriptions, des explications ou des informations sur soi et son environnement personnel ;
- comprendre un écrit bref à caractère personnel (lettre, courriel, carte postale) et répondre à cet écrit ;
- exprimer et partager des idées et des sentiments personnels ;

- exprimer des préférences ou choix personnels (achats, loisirs, voyages, pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.) ;
- identifier, dans un document, dans un récit ou une situation, les éléments relevant des caractéristiques propres à la vie quotidienne dans le(s) pays de la langue étudiée ;
- reconnaître et comprendre les grands traits civilisationnels, les principales caractéristiques géographiques (géographie physique, régions, grandes villes, climat), démographiques, culturelles, etc. du ou des pays de la langue étudiée ;
- etc.

À partir du niveau A2, jusqu'au niveau B1 (niveau attendu en langue B à l'examen du baccalauréat professionnel) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- identifier le sujet d'une conversation ;
- repérer et identifier la thématique d'un document dont la nature et la complexité correspondent au niveau attendu (B1) ;
- comprendre la présentation, orale ou écrite, d'un programme (visite, voyage, manifestation culturelle, rencontre professionnelle, etc.) ;
- demander et comprendre des renseignements pratiques détaillés (prestations offertes, réservations, etc.) ;
- exprimer et partager ses expériences, parler de ses compétences et réalisations ;
- expliquer et justifier des préférences ou choix personnels (achats, loisirs, voyages, pratiques artistiques, culturelles, sportives, etc.) ;
- comprendre les caractéristiques et usages de la vie quotidienne dans le(s) pays de la langue étudiée et en rendre compte brièvement ;
- reconnaître, comprendre, nommer et commenter brièvement les grands traits civilisationnels et les caractéristiques géographiques, démographiques, culturelles, etc. du ou des pays de la langue étudiée ;
- etc.

À partir du niveau B1, jusqu'au niveau B1+ (niveau attendu en langue A à l'examen du baccalauréat professionnel) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- comprendre et demander, en tant que client ou consommateur, des informations relatives à un achat, une commande, des délais de livraison, etc. ;
- effectuer une réclamation orale et/ou écrite ;
- comprendre et reformuler des informations transmises par un interlocuteur ;
- suggérer des solutions, proposer des modifications, etc. ;

- comprendre, analyser et rendre compte d'un événement historique ou d'actualité, d'un fait divers, d'une manifestation culturelle, etc. ;
- comprendre, analyser et rendre compte d'articles de presse, de documentaires, d'affiches, de spots publicitaires, de campagnes d'information ;
- repérer dans un propos les éléments relevant de l'argumentation ;
- identifier les divergences de points de vue ;
- élaborer un propos à dominante argumentative, pour une présentation orale ou écrite ;
- rendre compte d'un travail de recherche d'informations et/ou d'une action citoyenne, individuelle ou collective ;
- repérer et questionner les clichés et stéréotypes relatifs au(x) pays dont on étudie la langue ;
- s'exprimer à l'écrit et à l'oral au sujet d'un thème ou objet culturel ;
- s'exprimer à l'écrit et à l'oral au sujet d'une problématique sociétale, éthique ou environnementale ;
- participer à un débat, à une table ronde, défendre et justifier sa position, réfuter celle de son interlocuteur, chercher à convaincre ;
- etc.

Thèmes d'étude pour l'acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés :

- usages et règles de savoir-vivre, formules de politesse, habitudes et modes de vie, etc. ;
- école, vie scolaire ;
- caractéristiques et spécificités du système scolaire dans le(s) pays de la langue étudiée ;
- géographie et démographie (géographie physique, grandes villes, habitat, modes et réseaux de transport, découpage régional et administratif, population, langues parlées et zones linguistiques, etc.) ;
- emblèmes, drapeaux, hymnes ;
- jours fériés, fêtes nationales et locales ;
- traditions, us et coutumes, folklore, contes et légendes ;
- spécificités alimentaires et spécialités culinaires nationales et régionales ;
- grands événements historiques, dates marquantes ;
- personnages historiques et personnalités célèbres ;
- grandes manifestations, lieux symboliques, historiques et culturels, grands monuments ;
- lieux emblématiques du pouvoir, institutions et système politique, réformes institutionnelles en cours, partis politiques, syndicats, élections, etc. ;
- grandes œuvres célèbres (littérature, musique, peinture, sculpture, cinéma, photographie) ;
- sports nationaux et équipes célèbres ;
- tourisme, grandes régions touristiques, formes d'hébergement et de restauration ;

- habitudes de consommation, grandes enseignes nationales, commerce en ligne, etc. ;
- médias (presse, radio, télévision), réseaux sociaux et internet (pratiques et enjeux) ;
- grandes problématiques d’actualité et leurs incidences dans le(s) pays de la langue étudiée (environnement, développement durable et transition écologique, innovation scientifique, technique et technologique, mondialisation, respect des droits humains, droits de l’enfant, accès à l’éducation, conditions de travail, respect et égalité de tous, mouvements migratoires, etc.) ;
- formes d’engagement humanitaire et citoyen propres au(x) pays dont on étudie la langue (O.N.G., bénévolat, associations, etc.) ;
- etc.

■ L’utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle

L’élève apprend à communiquer en langue étrangère dans un contexte professionnel. Il développe son esprit d’ouverture et ses capacités d’adaptation à des environnements professionnels variés et évolutifs, conditions et qualités nécessaires pour envisager des mobilités.

À partir du niveau A1 du CECRL, jusqu’au niveau A2 (niveau attendu à l’issue du cycle conduisant au diplôme du CAP) et au-delà, l’élève s’entraîne à :

- accueillir les partenaires (fournisseurs, usagers, clients, etc.) dans des situations de face à face ou d’appel téléphonique ;
- présenter ses collaborateurs, ses partenaires extérieurs, ses interlocuteurs ;
- identifier la nature et l’objet d’un document professionnel ;
- identifier les services de l’entreprise ou de la structure ;
- associer les personnels à leurs fonctions, par exemple dans un organigramme ;
- identifier et comprendre des consignes de sécurité ;
- remplir un formulaire ;
- noter une demande de rendez-vous, une commande simple ;
- reformuler et préciser une information simple (date, rendez-vous, consigne, etc.) ;
- rédiger des écrits brefs (carton d’invitation, note, aide-mémoire, texto, etc.) ;
- formuler une question ou une instruction simple ;
- décrire un objet de son domaine professionnel ;
- décrire brièvement son activité professionnelle, présenter son rôle au sein d’une équipe ;
- etc.

À partir du niveau A2, jusqu'au niveau B1 (niveau attendu en langue B à l'examen du baccalauréat professionnel) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- engager une conversation en vue d'obtenir des biens, des services, des informations dans le cadre de son activité ;
- comprendre des horaires de travail ;
- comprendre l'essentiel d'un planning de travail, de répartition des tâches, etc.
- décrire une tâche courante, une journée de travail, etc. ;
- prendre en note des éléments d'un message à partir d'une communication orale directe ou téléphonique ;
- comprendre et transmettre, oralement et/ou par écrit, une consigne professionnelle, des directives internes et externes ;
- fournir au client, à l'utilisateur, etc. un type d'explication (orale ou écrite) adapté à la situation, à la demande ;
- expliciter la mise en service et/ou le fonctionnement d'appareils, de matériels ;
- signaler et décrire un dysfonctionnement, une panne ;
- comprendre l'essentiel de documents à caractère technique ou commercial (brochure, publicité, petites annonces, fiche produit, notice explicative, mode d'emploi, devis, recette de cuisine, menu, etc.) ;
- comprendre une offre d'emploi et y répondre ;
- identifier l'interlocuteur, la nature et l'objet d'une visite ou d'un appel à caractère professionnel ;
- demander, oralement et/ou par écrit, des informations complémentaires afin de mieux comprendre les besoins de l'interlocuteur ;
- rendre compte de l'état d'avancement de son activité, relater un fait, un événement ou une expérience ;
- comprendre, en consultant leurs sites internet, des informations (y compris de nature professionnelle) relatifs à des entreprises, des administrations, des associations, etc. ;
- présenter une entreprise, un service, un organisme, une association ;
- exposer ses expériences, ses compétences, ses qualités ;
- etc.

À partir du niveau B1 et jusqu'au niveau B1+ (niveau attendu en langue A à l'examen du baccalauréat professionnel) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- comprendre une publicité professionnelle, une offre commerciale, une prestation ;
- comprendre, faire expliciter et traiter une demande, une réservation, une réclamation ;
- conseiller un interlocuteur professionnel ;

- produire, oralement ou à l’écrit, un message ou document à caractère récapitulatif (bref compte rendu, rapport ou bilan de la réalisation d’une tâche, d’une intervention, etc.) ;
- décrire, à partir d’un dessin, d’un plan ou d’un schéma, les caractéristiques du fonctionnement d’un système ;
- comparer les caractéristiques de différents services, produits, matériels, équipements, etc. ;
- mettre en évidence ou mettre en valeur les spécificités, qualités, défauts, avantages, inconvénients, etc. d’un produit, d’un système, d’une solution ;
- proposer des solutions d’amélioration suite à un dysfonctionnement ;
- développer une argumentation de vente ou de service ;
- formuler des propositions dans le cadre d’un projet, d’une réalisation, d’une production, etc. ;
- lire et comprendre des CV, des lettres de motivation, des fiches métiers, des fiches de poste ;
- rédiger un CV, une lettre de motivation ;
- se présenter à un entretien d’embauche et à le passer ;
- présenter un projet d’évolution professionnelle ;
- exposer un projet de mobilité européenne ou internationale (et, au retour, en rendre compte) ;
- développer un argumentaire visant à faire adhérer ses pairs à un projet à caractère professionnel ;
- rechercher et comprendre des informations relatives à des formations en ligne/à distance ;
- etc.

Thèmes d’étude pour l’acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés :

- codes sociaux et comportementaux adéquats aux diverses situations de communication et, notamment, ceux de l’accueil de la clientèle, des partenaires de l’entreprise, des usagers (formules de salutations et de courtoisie, attitudes, gestes, regards, postures, etc.) ;
- règles et codes de courriers conventionnels, règles et codes régissant les documentations techniques et commerciales ;
- données chiffrées, calculs, pourcentages, proportions, systèmes de mesure, devises monétaires (compréhension et expression des indications de dimension, poids, distance, tarif, prix, rabais, rémunération, etc.) ;
- secteurs d’activité, types et structures d’entreprises ;
- grandes marques, grands groupes nationaux ;
- services publics, système de protection sociale ;

- emploi, métiers, professions, carrières, compétences, qualifications, diplômes, égalité et parité femmes-hommes, organisation du temps de travail, etc. ;
- presse spécialisée, portails spécialisés en recrutement, salons et forums professionnels ;
- caractéristiques et spécificités du système de formation professionnelle et des organismes de formation dans le(s) pays de la langue étudiée ;
- programmes européens de mobilité et mobilité en général, expatriation, internationalisation des entreprises, etc. ;
- modalités de candidature et codes de l’entretien d’embauche ;
- réglementation du travail, règlement intérieur de l’entreprise, règles de sécurité et d’hygiène en lien avec la réglementation en vigueur dans le(s) pays de la langue étudiée ;
- en fonction des domaines de spécialité, vocabulaire des outils professionnels, des équipements, des tenues vestimentaires, du service après-vente, du suivi et de la fidélisation de la clientèle, etc. ;
- etc.

Tableaux synthétiques des descripteurs des activités langagières

■ Tableau synthétique des descripteurs de la réception

	Pré A1	A1	→ A2 C.A.P. ↓	→ B1 bac pro langue B ↓	→ B1+ bac pro langue A ↓	→ B2
Écouter, visionner et comprendre		Peut comprendre des mots et des expressions courtes dans une conversation simple à condition que les gens parlent très lentement et très clairement.	Peut suivre l' idée générale d'un exposé sur un sujet familial, de la vie quotidienne et/ou professionnelle, si le message est délivré lentement et clairement, dans un langage simple et illustré (diapos, photocopiés, etc.).	Peut généralement suivre les points principaux d'une longue discussion se déroulant en sa présence, à condition que la langue soit standard et clairement articulée .	Peut suivre une réunion ou un exposé dans son domaine personnel ou professionnel à condition que la présentation soit clairement structurée .	Peut suivre l' essentiel d'une conférence, d'un discours, d'un compte rendu et d'autres formes d'exposés complexes du point de vue du fond et de la forme.
Peut comprendre des questions et des		Dans une annonce publique peut comprendre des informations simples (chiffres, prix, horaires) si elles sont prononcées lentement et clairement .	Peut saisir l' objet, le point essentiel d'une annonce ou d'un message brefs, simples et clairs, sur un sujet familial, de la vie quotidienne et/ou professionnelle.	Peut comprendre des annonces publiques à condition qu'elles soient clairement articulées dans une langue standard et avec un minimum de bruits de fond.	Peut comprendre les éléments essentiels ainsi que les détails d'annonces ou messages factuels , dans son domaine personnel ou professionnel, à condition que le débit et l'articulation ne présentent pas de difficultés	Peut comprendre des annonces et des messages sur des sujets concrets et abstraits de la vie quotidienne et/ou professionnelle, s'ils sont en langue standard et émis à un débit normal.

<p>affirmations courtes et très simples.</p> <p>Peut reconnaître des mots familiers, à condition qu'ils soient prononcés clairement et lentement dans un contexte clairement défini, quotidien et familier. Peut reconnaître des nombres, des prix, des dates et les jours de la semaine.</p>				particulières.	
	<p>Peut repérer de l'information concrète (par exemple sur des lieux et des horaires) dans de courts enregistrements sur des sujets quotidiens et familiaux, à condition que le débit soit lent et le langage clair.</p>	<p>Peut comprendre et extraire l'information essentielle de courts passages enregistrés ayant trait à un sujet courant et prévisible de la vie personnelle et/ou professionnelle, si le débit est lent et la langue clairement articulée.</p>	<p>Peut comprendre les points principaux des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, sur un sujet familier de la vie quotidienne et/ou professionnelle, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.</p>	<p>Peut comprendre la plupart des reportages et enregistrements (vidéo ou audio) diffusés en langue standard et relatifs à ses centres d'intérêt ou son domaine d'activité.</p>	<p>Peut comprendre la plupart des reportages et des autres enregistrements ou émissions radiodiffusées en langue standard et peut identifier correctement l'humeur, le ton, etc., du locuteur.</p>
	<p>Peut reconnaître des mots et expressions familiers et identifier les sujets dans les gros titres et les résumés des nouvelles et la plupart des publicités, en utilisant les informations visuelles et ses connaissances générales.</p>	<p>Peut identifier l'élément principal de nouvelles télévisées sur un événement, suivre un spot publicitaire ou la bande-annonce d'un film à condition que les images facilitent grandement la compréhension et que ce soit dans une langue claire et relativement lente.</p>	<p>Peut suivre de nombreux films dans lesquels l'histoire repose largement sur l'action et l'image et où la langue est claire et directe. Peut comprendre les points principaux des programmes télévisés sur des sujets familiers, de la vie quotidienne et/ou professionnelle si la langue est assez clairement articulée.</p>	<p>Peut comprendre les programmes télévisés portant sur des sujets d'intérêt personnel et/ou professionnel, tels que brèves interviews, brefs exposés et journaux télévisés, en langue standard et si le débit est modéré.</p>	<p>Peut comprendre la plupart des films, des journaux et des magazines télévisés en langue standard.</p>
<p>Lire et comprendre</p>	<p>Peut comprendre de petits messages simples, envoyés par courriel ou sur les réseaux sociaux (telle une proposition</p>	<p>Peut comprendre une lettre personnelle, un courriel ou une publication sur les réseaux sociaux simples, dans lesquels il est</p>	<p>Peut comprendre des lettres personnelles, des courriels et des publications simples sur les réseaux sociaux, qui relatent de façon assez</p>	<p>Peut comprendre des lettres personnelles, des courriels et des publications sur les réseaux sociaux qui relèvent de ses centres d'intérêt</p>	<p>Peut comprendre tout type de courriel ou publication sur les réseaux sociaux même s'ils sont rédigés en langage familier.</p>

	de rencontre, où, quand et quoi faire).	question de sujets familiers (les amis ou la famille).	détaillée des événements ou des expériences .	personnels ou de son domaine professionnel .	
Peut reconnaître des mots familiers accompagnés d'images. Peut reconnaître des horaires et des lieux dans des notes et des messages très simples.	Peut se faire une idée du contenu d'un texte informatif assez simple, surtout s'il est accompagné d'un document visuel.	Peut comprendre les points principaux de textes courts qui traitent de sujets quotidiens. Peut identifier l'information pertinente dans des écrits simples décrivant des événements et dans lesquels les chiffres, les noms, les illustrations et les titres facilitent grandement la compréhension.	Peut localiser une information recherchée dans un texte long et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents, afin d'accomplir une tâche précise. Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème, sans en comprendre nécessairement le détail.	Peut trouver une information précise dans tout type de texte. Peut identifier le schéma argumentatif et relever les principaux arguments .	Peut parcourir rapidement plusieurs textes en parallèle (articles, rapports, sites internet, ouvrages, etc.) et en relever les points pertinents . Peut reconnaître si un texte donne de l'information factuelle ou bien s'il cherche à convaincre les lecteurs. Peut reconnaître la structuration d'un texte .
	Peut comprendre de courts récits illustrés, au sujet d'activités quotidiennes et rédigés avec des mots simples. Peut comprendre dans les grandes lignes des textes courts d'histoires illustrées, à condition que les images l'aident à deviner le contenu.	Peut comprendre suffisamment pour lire des histoires et des bandes dessinées courtes , mettant en scène des situations concrètes et familières et rédigées dans un langage très quotidien. Peut comprendre les points principaux de courts reportages dans des magazines qui traitent de sujets quotidiens concrets ou de situations professionnelles connues.	Peut comprendre la description de lieux, d'événements, de sentiments explicitement exprimés dans des articles de magazines rédigés dans un langage courant. Peut suivre l'intrigue de récits, romans simples et bandes dessinées si le scénario est clair et linéaire et à condition de pouvoir utiliser un dictionnaire.	Peut lire de façon relativement autonome (par exemple en utilisant de temps à autre un dictionnaire) des versions simplifiées de romans ou histoires ou des articles de presse dont la structure est simple.	Peut lire pour son plaisir de façon très autonome , en adaptant le mode et la rapidité de lecture à différents textes (magazines, romans assez simples, livres d'histoire, biographies, carnets de voyage, guides, passages de chansons, poèmes), en utilisant les références adéquates.

■ Tableau synthétique des descripteurs de la production

Pré A1	A1 →	A2 C.A.P. ↓	→ B1 bac pro langue B ↓	→ B1+ bac pro langue A ↓	→ B2
Peut produire des phrases courtes pour parler de soi, donner des renseignements simples personnels.	Peut décrire les aspects simples de sa vie quotidienne en utilisant une suite de phrases simples, des mots et des expressions simples à condition de pouvoir préparer à l'avance.	Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose par une simple liste de points . Peut expliquer en quoi une chose lui plaît ou lui déplaît.	Peut raconter une histoire, décrire un événement et exprimer clairement ses sentiments par rapport à quelque chose qu'il/elle a vécu et expliquer pourquoi il/elle ressent ces sentiments. Peut transmettre des informations factuelles explicites dans des domaines familiers, de la vie quotidienne et/ou professionnelle.	Peut assez aisément mener à bien une description directe, relativement simple mais organisée , sur des sujets variés relevant de ses centres d'intérêt personnels ou de son domaine professionnel, en la présentant comme une succession d'éléments d'information articulés à l'aide de connecteurs. Peut exprimer ses préférences en s'appuyant sur des comparaisons.	Peut faire une description claire et détaillée d'une gamme étendue de sujets en relation avec son domaine d'intérêt personnel ou professionnel. Peut dire de façon détaillée en quoi des événements et des expériences le/la touchent personnellement.
	Peut dire s'il/si elle aime ou n'aime pas quelque chose.	Peut donner les raisons pour lesquelles il/elle aime ou n'aime pas quelque chose , et indiquer ses préférences en faisant des comparaisons de façon simple et directe.	Peut donner des raisons simples pour justifier un point de vue sur un sujet familier, relevant de la vie quotidienne ou professionnelle.	Peut exprimer et suffisamment développer une argumentation pour être compris sans difficulté la plupart du temps.	Peut développer méthodiquement une argumentation en mettant en évidence les points significatifs et les éléments pertinents.
	Peut lire un texte très bref et répété , par exemple pour présenter un conférencier.	Peut faire un bref exposé préparé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne ou à sa vie professionnelle, donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses	Peut faire un exposé non complexe, préparé , sur un sujet familier, relatif à sa vie personnelle et/ou professionnelle, qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps.	Peut faire un exposé clair, préparé , en avançant des raisons pour ou contre ou un point de vue particulier et en présentant les avantages et les inconvénients d'options diverses. Peut, après un exposé, prendre	Peut développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents. Peut s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points

		actes. Peut faire face à un nombre limité de questions faciles .	Peut gérer les questions qui suivent cet exposé mais peut devoir faire répéter si le débit est rapide.	spontanément en charge une série de questions , malgré quelques erreurs qui ne gênent pas la communication.	intéressants soulevés par des auditeurs.
Écrire	Peut écrire des phrases et des expressions simples sur lui/elle-même, sur des personnes ou des personnages imaginaires, où ils vivent et ce qu'ils font. Peut décrire très simplement une pièce dans une habitation. Peut utiliser des mots et des expressions simples pour décrire certains objets familiers.	Peut faire une description brève et élémentaire d'un événement, d'activités passées et d'expériences personnelles. Peut écrire une histoire simple . Peut écrire des biographies imaginaires et des poèmes courts sur un sujet simple ou un objet familier.	Peut écrire des descriptions détaillées non complexes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt, personnel ou professionnel. Peut rédiger une critique simple sur un film, un livre ou un programme télévisé, en utilisant une gamme limitée de langage.	Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine personnel ou professionnel. Peut faire le compte rendu d'expériences , personnelles ou professionnelles, en décrivant ses sentiments, ses attitudes et ses réactions dans un texte simple et articulé.	Peut écrire des descriptions claires et détaillées sur une variété de sujets en rapport avec son domaine d'intérêt et/ou son domaine professionnel. Peut écrire un article sur un film, un livre ou un spectacle. Peut rédiger le compte rendu d'évaluation d'une réalisation (projet, produit, prestation personnelle ou professionnelle).
	Peut écrire des renseignements simples et personnels en utilisant éventuellement un dictionnaire.	Peut fournir par écrit des renseignements simples et personnels en utilisant un dictionnaire .	Peut écrire des textes courts sur des sujets d'intérêt familiers, en liant les phrases avec des connecteurs tels que « et », « parce que », « ensuite ». Peut donner ses impressions et son opinion dans des écrits portant sur des sujets d'intérêt personnel et/ou professionnel en utilisant un vocabulaire et des expressions de tous les jours.	Peut écrire de brefs essais simples , à savoir de courts textes d'expression personnelle sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'expérience professionnelle. Peut écrire un texte sur un sujet actuel en rapport avec ses centres d'intérêt, en utilisant un langage simple pour lister les avantages et les inconvénients et donner son opinion. Peut intégrer des illustrations, des photos ainsi que des textes courts à un rapport ou une affiche de présentation.	Peut écrire un texte sur un sujet actuel en rapport avec ses centres d'intérêt, en utilisant un langage simple pour lister les avantages et les inconvénients, donner et justifier son opinion. Peut résumer avec une certaine aisance des informations factuelles sur des sujets familiers dans son domaine personnel ou professionnel, en faire le rapport, donner et justifier son opinion.

■ Tableau synthétique des descripteurs de l'interaction

	Pré A1	A1	→ A2 C.A.P. ↓	→ B1 bac pro langue B ↓	→ B1+ bac pro langue A ↓	→ B2
<p>Interagir à l'oral</p> <p>Peut poser des questions et répondre à des questions sur lui-même, en utilisant des formules toutes faites courtes et en comptant sur les gestes</p>	Peut prendre part à une conversation simple de nature factuelle et sur un sujet prévisible. Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé. Peut échanger sur ses goûts si on s'adresse à lui/elle clairement et lentement.	Peut généralement participer à une discussion si elle se déroule lentement, échanger des opinions, comparer, exprimer son accord ou son désaccord sur des questions du quotidien ou relevant du domaine professionnel dans un langage simple en faisant répéter ou reformuler de temps en temps.	Peut aborder une conversation en langue standard clairement articulée , sur un sujet familier, de la vie quotidienne et/ou professionnelle, bien qu'il lui soit parfois nécessaire de faire répéter certains mots ou expressions et même s'il/si elle peut parfois être difficile à suivre lorsqu'il/elle essaie de formuler exactement ce qu'il/elle aimerait dire (expression de sentiments, comparaison, opposition).	Peut se joindre à une discussion sur un sujet familier en utilisant des expressions appropriées. Peut résumer ce qui a été dit pour aider la discussion à avancer. Peut lancer une conversation sur des sujets familiaux , personnels ou professionnels, et l'alimenter en exprimant et répondant à des suggestions, opinions, attitudes, conseils, sentiments, etc.	Peut exposer ses idées et ses opinions et argumenter sur des sujets complexes familiaux , de la vie quotidienne et/ou professionnelle, identifier avec précision les arguments d'autrui et y réagir de façon convaincante en langue standard.	
	Peut comprendre les questions et instructions formulées lentement ainsi que des indications brèves et simples . Peut demander quelque chose à quelqu'un ou le lui proposer.	Peut se débrouiller dans des situations courantes de la vie quotidiennes (se renseigner ou fournir des informations) en utilisant un répertoire de mots et expressions simples.	Peut échanger avec une certaine assurance en donnant un grand nombre d'informations factuelles sur des sujets familiaux , de la vie quotidienne et/ou professionnelle (prendre une décision, formuler une opinion, poser des questions supplémentaires).	Peut échanger avec une certaine précision dans la plupart des contextes familiaux de la vie quotidienne et/ou professionnelle. Peut s'exprimer et réagir relativement facilement , et poursuivre la conversation efficacement sans aide, malgré des pauses occasionnelles pour planifier et corriger ce qu'il/elle dit.	Peut échanger ou négocier pour trouver une solution , présenter ses conditions et poser des questions détaillées sur des sujets complexes .	
	Peut répondre, dans un entretien, à des questions personnelles simples posées très lentement et clairement	Peut mener une conversation téléphonique avec des amis, répondre à des questions simples et réagir lors d'un entretien sur des	Peut prendre part à des conversations téléphoniques simples de façon prolongée tout en prenant quelques initiatives mais en restant très	Peut mener une conversation téléphonique sur des sujets familiaux personnels et/ou professionnels s'il a eu le temps d'en préparer les éléments en	Peut conduire un entretien ou une conversation téléphonique avec efficacité et aisance , en s'écartant spontanément des questions	

	<p>dans une langue directe et non-idiomatique.</p>	<p>sujets familiers à condition de pouvoir faire clarifier certains points si besoin.</p>	<p>dépendant de l'interlocuteur.</p>	<p>amont. Peut, dans une conversation ou un entretien, exprimer ses opinions, décrire ses réactions, comparer et mettre en opposition des alternatives, discuter sur ce qu'il convient de faire, etc.</p>	<p>préparées et en exploitant et relançant les réponses intéressantes.</p>
<p>Interagir à l'écrit</p>	<p>Peut écrire un message court et très simple (par exemple un texto) à des amis pour leur donner un renseignement ou leur poser une question. Peut laisser un message simple indiquant par ex. où il/elle est allé/e, à quelle heure il/elle compte revenir, etc.</p>	<p>Peut transmettre et recevoir par lettre ou courriel des informations personnelles habituelles, échanger des renseignements courants par texto ou compléter des formulaires simples.</p>	<p>Peut transmettre à des personnes fréquentées dans la vie quotidienne ou professionnelle une information simple et immédiatement pertinente en communiquant de manière compréhensible les points qui lui semblent importants.</p>	<p>Peut répondre à des écrits sur des sujets variés en respectant et en suivant l'histoire, l'argumentation ou la problématique développée par l'interlocuteur.</p>	<p>Peut maintenir une relation à travers une correspondance personnelle dans une langue fluide et efficace. Peut se procurer par lettre ou par courriel les informations dont il/elle a besoin. Peut prendre en note des messages personnels et professionnels complexes et en laisser, à condition de pouvoir demander des compléments d'information.</p>
<p>Peut écrire des mots courts pour donner une information très simple.</p>	<p>Peut écrire des messages et des publications personnelles en ligne très simples à l'aide d'un outil de traduction. Peut réagir très simplement, en ligne, positivement ou négativement à des publications simples et à des commentaires à l'aide d'expressions apprises.</p>	<p>Peut gérer des échanges simples en ligne, poser des questions, répondre, commenter de façon simple (des publications), échanger des idées à condition de n'avoir qu'un seul interlocuteur à la fois et en ayant recours si besoin à des outils de traduction.</p>	<p>Peut contribuer à une discussion en ligne sur un sujet familier, de la vie quotidienne et/ou professionnelle, pour faire part d'expériences à condition de pouvoir utiliser des outils en ligne pour combler des lacunes linguistiques. Peut publier à titre personnel ou professionnel un message, un avis ou un commentaire, même si des lacunes lexicales entraînent des répétitions et des difficultés de formulations.</p>	<p>Peut, sans avoir besoin de recourir à des outils en ligne, contribuer à une discussion en ligne sur un sujet familier de la vie quotidienne et/ou professionnelle pour faire part d'expériences. Peut répondre par écrit à une publication en donnant son avis, son point de vue et en utilisant des expressions idiomatiques courantes.</p>	<p>Peut intervenir en ligne pour relier ses contributions à d'autres déjà publiées, saisir les implications culturelles et réagir de façon adéquate. Peut s'engager dans des échanges en ligne entre plusieurs participants, relier efficacement ses contributions à d'autres déjà publiées, à condition qu'un modérateur aide à gérer la discussion.</p>

■ Tableau synthétique des descripteurs de la médiation

	A1 →	A2 C.A.P. ↓ →	B1 bac pro langue B ↓ →	B1+ bac pro langue A ↓ →	B2
Transmettre une information, interpréter (d'une langue à l'autre)	Peut indiquer avec des mots et des gestes simples les besoins élémentaires d'une tierce personne dans une situation précise.	Peut interpréter de façon simple lors d'une interview, transmettre des informations claires sur des sujets familiers , de la vie quotidienne et/ou professionnelle, à condition de pouvoir préparer à l'avance et si les interlocuteurs articulent clairement.	Peut, lors d'un entretien, interpréter et transmettre des informations factuelles explicites , à condition de pouvoir se préparer à l'avance et que les intervenants parlent clairement dans une langue courante.	Peut communiquer et transmettre d'une langue à l'autre le sens principal de ce qui est dit sur des sujets liés à ses domaines d'intérêt, personnels et/ou professionnels.	Peut assurer une interprétation consécutive sur des sujets généraux et/ou connus, relevant de la vie quotidienne et/ou professionnelle. Peut transmettre les propos importants et les points de vue , si l'intervenant fait de fréquentes pauses et clarifie son propos si nécessaire.
Traiter un texte ou un dossier documentaire	Peut, à l'aide d'un dictionnaire, présenter en langue Y, des phrases simples écrites ou prononcées en langue X, mais sans toujours choisir la signification convenable. Peut transcrire des mots isolés et des textes courts imprimés.	Peut lister en langue Y les informations importantes de textes oraux et écrits courts en langue X, clairement structurés et simples, s'ils portent sur des sujets concrets et familiers relevant de la vie personnelle et/ou professionnelle, en palliant son répertoire limité par des gestes ou mots empruntés à d'autres langues.	Peut résumer en langue Y, l'information et les arguments issus de textes / dossiers, etc. en langue X, sur des sujets familiers, relevant de la vie personnelle et/ou professionnelle. Peut rassembler des éléments d'information de sources diverses en langue X et les résumer en langue Y pour quelqu'un d'autre .	Peut, sur la base d'indications en langue Y, donner en langue X des instructions pratiques sur la façon de procéder (par exemple, en suivant une recette de cuisine, le mode d'emploi d'un appareil, les instructions d'utilisation d'un distributeur, etc.).	Peut faire, en langue Y, une synthèse et rendre compte d'informations et d'arguments venant de diverses sources orales et écrites en langue X. Peut comparer, opposer et synthétiser en langue Y, des informations et points de vue différents exprimés en langue X.
Faciliter la coopération	Peut exprimer une idée à l'aide de mots très simples et demander ce que les autres pensent . Peut dire qu'il a compris et demander aux autres s'ils	Peut participer à la réalisation de tâches communes simples, demander aux participants ce qu'ils pensent, faire des propositions de façon à faire avancer la discussion .	Peut organiser le travail pour réaliser une tâche commune simple en en précisant l'objectif, les étapes et, le cas échéant, les principaux problèmes à régler. Peut répéter en partie ce que quelqu'un a dit pour s'assurer d'une	Peut poser des questions, faire des commentaires et proposer des reformulations simples pour garder le cap d'une discussion. Peut attribuer la parole dans une discussion et inviter un participant à	Peut mettre en évidence le problème principal à résoudre dans une tâche complexe. Peut agir comme rapporteur du groupe , noter les idées et les décisions, les discuter avec le groupe

	ont compris.		mutuelle compréhension et aider ainsi au partage et au développement des idées.	parler.	et faire ensuite en plénière un résumé des points de vue exprimés.
Mener un travail collectif	Peut utiliser des mots simples et des expressions non verbales pour montrer son intérêt pour une idée.	Peut donner des consignes très simples à un groupe de travail collectif et aider si nécessaire aux formulations. Peut demander l'avis de quelqu'un sur une idée donnée.	Peut donner des consignes simples et claires pour organiser une activité.	Peut poser des questions pour vérifier sa compréhension des notions venant d'être expliquées. Peut poser des questions pour amener les personnes à clarifier leurs propos, leurs explications ou leur raisonnement.	Peut organiser et gérer un travail collectif de façon efficace , inciter les membres d'un groupe à décrire et développer leurs idées et recentrer habilement l'attention des participants en sollicitant des propositions.
Faciliter la communication	Peut reconnaître si des interlocuteurs ne sont pas d'accord ou si quelqu'un a un problème , et utiliser des mots et des expressions mémorisées (par ex. « Je comprends », « Ça va ? ») pour montrer sa sympathie.	Peut se rendre compte d'un désaccord entre interlocuteurs ou de difficultés dans une interaction et adapter des expressions simples, mémorisées, pour rechercher un compromis ou un accord.	Peut montrer sa compréhension des problèmes clés dans un différend sur un sujet qui lui est familier et adresser des demandes simples pour obtenir confirmation et/ou clarification.	Peut demandeur aux parties en désaccord d'expliquer leur point de vue et répondre brièvement à ces explications, à condition que le sujet lui soit familier et que les interlocuteurs parlent clairement.	Peut aider les parties en désaccord à mieux se comprendre et à obtenir un consensus en reformulant leurs positions, en présentant les principaux points de désaccord, en repérant les terrains d'entente, en établissant des priorités de besoins et d'objectifs.
Établir un espace pluriculturel	Peut faciliter un échange interculturel en accueillant les gens en manifestant son intérêt avec des mots simples et des expressions non verbales.	Peut contribuer à un échange interculturel , demander, avec des mots simples, aux gens de s'expliquer et de clarifier ce qu'ils ont dit, et exploiter son répertoire limité pour exprimer son accord, inviter, remercier, etc.	Peut utiliser un répertoire limité pour présenter des personnes de différentes cultures et montrer qu'il/elle est conscient·e que certaines choses peuvent être perçues différemment selon les cultures.	Peut assurer un échange interculturel en montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples. Peut, dans des discussions privées ou professionnelles, se conduire de façon positive, reconnaître les sentiments et les différentes visions du monde des membres du groupe.	Peut, à l'occasion de rencontres interculturelles , reconnaître des points de vue différents de sa propre vision du monde et en tenir compte, clarifier les malentendus et discuter des ressemblances et des différences de points de vue et d'approches afin de détendre l'atmosphère et de permettre à la discussion d'avancer.